



Sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes

*réunion interrégionale
28 septembre 2009
L'Argentière La Bessée (Hautes-Alpes)*



*Pôle Grenoblois d'étude et de recherche
pour la prévention des Risques Naturels*



plan

- cadre de l'expérimentation
- attendus
- accompagnement de la démarche
- suite et calendrier

cadre de l'expérimentation

- **Convention interrégionale de massif Alpes et programme opérationnel interrégional Alpes 2007-2013**
- **Financements (CIMA/POIA)**
 - » Etat 100 000 €/ an
 - » Région Provence Alpes Côte d'Azur : 100.000 €/an
 - » Europe /FEDER 400 000 €/an
- **Financements hors CIMA/POIA**
 - » Région Rhône-Alpes : soutien dans le cadre de sa politique régionale de gestion des risques. P.m.: 65 k€ en 2009

cadre de l'expérimentation

Par « gestion intégrée », on recherche un effet de synergie et de décloisonnement afin d'augmenter l'efficacité générale du système de gestion des risques dans ses composantes techniques, financières et organisationnelles.

- **Objectifs**

- Expérimenter de nouvelles pratiques de gestion
- Démarche volontaire, « bottom up », qui part du local
- Chaque expérience est spécifique, unique et gagne à être partagée
- Une démarche volontairement souple, destinée à s'adapter

Attendus

- Engagement des territoires à :
 - entrer dans une démarche projet : **diagnostic** risques ; **stratégie** locale de prévention et de gestion des risques ; **plan d'action adapté**
 - participer à une **plate-forme** de mutualisation (séminaires d'échange entre sites, production retours d'expérience...)
 - contribuer à **l'évaluation** en continu de l'expérimentation
- Avec :
 - l'animation d'un partenariat des risques porté localement
 - l'appui des partenaires institutionnels et financiers à la démarche dans le cadre des programmes CIMA/POIA

accompagnement de la démarche

- Ressources techniques et organisationnelles :
 - Un pôle expert en appui aux sites et en animation de la démarche transversale confiée au PGRN
 - Un comité de suivi rassemblant les représentants des différentes administrations intervenant dans la gestion des risques naturels et mis en place dans le cadre de la CIMA
 - Un comité de pilotage
- Ressources financières:
 - Crédits d'animation
 - Crédits d'ingénierie
 - Sous réserve d'actions exemplaires (échelle intercommunale ou de bassin, territoires de projets et /ou actions partenariales et/ou innovantes)
 - Actions de communication et de sensibilisation auprès (et avec) les populations locales ;
 - Aide à l'élaboration d'outils de gestion ;
 -

suite et calendrier

- accompagnement des sites volontaires dont la candidature a été validée pour une première année de phase pilote
- mission de coordination confiée au PGRN
 - Appuis aux territoires pour la phase de diagnostic et d'élaboration de projet
 - organisation d'une réunion d'échange
 - communication locale, régionale, nationale
- bilan de la première année pilote
- structuration des projets de territoires et élargissement éventuel de la démarche à d'autres sites